

Les grandes fonctions de l'entreprise

Comptabilité

Transcription vidéo – Séquence 1

Ce cours vous est proposé par Véronique PÉRÈS, Maîtresse de conférence, Université de Côte d'Azur et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Diapo 3

Cette session a pour but d'introduire ce qu'est la comptabilité d'une entreprise, à quoi elle sert, quel est son rôle, et quels sont ses objectifs.

Nous verrons tour à tour que c'est un système d'informations très ingénieux, qui sert à trier et classer des informations chiffrées.

Puis nous expliquerons pourquoi tenir une comptabilité est imposé par la loi, en l'occurrence le code de commerce

Enfin, nous démontrerons toute l'utilité de ce formidable outil de gestion.

Diapo 4

Une entreprise, c'est une organisation qui achète des matières ou des services pour les transformer et produire et vendre des biens ou d'autres services.

Il y a donc toute une série de flux qui s'opèrent : des flux entrants : la matière achetée par exemple entre dans le stock de l'entreprise, et des flux sortants : le bien vendu à un client sort du stock de l'entreprise. Ce sont des flux physiques, c'est à dire réels : des biens, des marchandises qui entrent et sortent de l'entreprise.

Les flux sont parfois physiques : la matière achetée, le produit vendu, et parfois ils sont monétaires : par exemple lorsque l'entreprise paye son fournisseur de matières ou lorsque le client de l'entreprise règle la vente.

La comptabilité a pour but de retracer TOUS LES FLUX de l'entreprise : qu'ils soient physiques ou monétaires, entrants ou sortants.

Diapo 5

On peut donc dire que la comptabilité est un système d'informations. Il permet de trier, classer, présenter toutes les informations de la vie d'une entreprise : ses achats, ses ventes, ses entrées en stock, les conditions de transformation de la matière en produit ou service, les sorties de stock. Absolument toute l'activité de l'entreprise.

C'est une obligation imposée par la loi, on parlera alors d'obligation légale, car « tenir sa comptabilité » est imposé par le code de commerce.

Mais c'est aussi et surtout un formidable outil ! Il permet de bien gérer l'entreprise, d'avoir des indicateurs de sa bonne gestion et même de sa santé financière.

Diapo 6

Observons en quoi la comptabilité peut être définie comme un système d'informations.

Diapo 7

La comptabilité est un système d'informations qui permet de trier, classer et présenter les informations chiffrées de la vie d'une entreprise :

- Ce que l'entreprise achète a un coût,
- Ce qu'elle produit pour vendre a également une valeur : le prix de vente.

Le comptable enregistre tous ces éléments et toutes les opérations effectuées dans un journal comptable de façon chronologique

Ces opérations sont ensuite triées et classées grâce à une codification astucieuse, des numéros qu'on appelle numéro de compte, le plus souvent par un logiciel informatique.

Le logiciel classe enfin ces opérations par numéro de compte et en fait une présentation synthétique en fin d'année dans trois documents : ce sont les comptes annuels :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- et l'annexe aux comptes annuels.

Diapo 8

En enregistrant toutes les opérations, c'est à dire tous les flux, à leur valeur, la comptabilité permet de connaître la différence entre le coût d'achat des matières ou services et le prix de vente des produits.

C'est ce que l'on appelle une marge, un bénéfice : c'est le résultat comptable.

Imaginons que l'entreprise achète une matière pour 100. Elle la transforme pour 20. Au total, la matière transformée lui aura coûté 120.

Si elle revend le produit fabriqué avec cette matière transformée pour 150, son bénéfice, c'est à dire son résultat comptable, sera donc de 30.

La comptabilité permet donc de connaître le résultat de l'ensemble des opérations de l'entreprise enregistrées toute l'année.

Diapo 9

En fin d'année, comme le dit l'expression bien connue, on fait le bilan !

Le logiciel comptable retrace synthétiquement ces valeurs et ces différences dans trois documents qui forment les comptes annuels* qu'on appelle également les états financiers.

Diapo 10

La comptabilité est imposée par la loi, c'est donc une obligation dite légale.

Diapo 11

L'obligation de tenir une comptabilité relève du code de commerce : il s'agit donc d'une obligation légale, c'est à dire imposée par la loi, sauf pour les micro-entreprises qui en sont exemptées.

Cela concerne les commerçants, les artisans et les membres d'une profession libérale, qui exercent soit en entreprise individuelle soit en société.

Nous utiliserons le terme d'organisation ou d'entreprise pour tous les désigner.

Ce principe de l'obligation de tenir une comptabilité implique 4 choses.

Diapo 12

Premièrement

Il faut enregistrer toutes les opérations de l'année dans des registres spéciaux, appelés journaux comptables.

Deuxièmement

Il faut établir des factures lorsque l'on vend un produit ou un service. Et bientôt les factures seront toutes électroniques.

Troisièmement

Il faut établir des documents de synthèse de l'activité de l'année appelés comptes annuels : le bilan, le compte de résultat et les annexes aux comptes annuels.

Enfin quatrièmement

Il faut faire un inventaire des éléments du patrimoine de l'entreprise qui atteste de leur existence et de leur valeur . Que ce soit des éléments dont l'entreprise est propriétaire ou que ce soit des dettes qu'elle devra payer plus tard.

On connaît l'inventaire des stocks par exemple l'entreprise compte les quantités en stock et leur donne une valeur. Mais il faut faire la même chose pour TOUS les éléments de l'entreprise.

Diapo 13

Enfin la comptabilité est un formidable outil de gestion.

Diapo 14

Au-delà de l'obligation légale, la comptabilité est un outil de gestion qui permet de bien gérer son entreprise et d'avoir des indicateurs de sa santé financière.

Pour faire quoi ?

- Pour aider à la prise de décisions : l'entreprise peut-elle encore investir ? Peut-elle souscrire un nouvel emprunt ou est-elle déjà trop endettée ?
- Pour établir des prévisions : quel pourrait être le montant du résultat l'an prochain ? Quels investissements l'entreprise peut-elle se permettre de réaliser ?
- Pour évaluer l'entreprise : quelle est la valeur de l'entreprise si je veux la vendre ou si je veux la transmettre ?
- Pour permettre des comparaisons. Par exemple : les chiffres de deux entreprises comparées entre elles, les résultats de mon entreprise comparés à ceux du secteur ou bien encore les chiffres de deux années pour la même entreprise.

Diapo 15

Pour qui ?

- Le dirigeant d'entreprise qui l'utilise pour connaître les performances de la société et qui décide de la stratégie à adopter en conséquence,
- Les associés ou actionnaires qui veulent également connaître ces performances ainsi que la santé financière de l'entreprise dans laquelle ils ont investi,
- L'État qui a besoin de connaître le bénéfice pour pouvoir calculer l'impôt sur les sociétés qui sera payé par l'entreprise,
- Les banques pour déterminer si l'entreprise qui leur demande un crédit sera capable de le rembourser,
- Les organismes sociaux qui veulent calculer les cotisations sociales obligatoires comme l'Urssaf ou les caisses de retraite,
- Les fournisseurs pour savoir si l'entreprise pourra les payer des services, matières et produits qu'ils ont livrés,
- Les salariés qui peuvent s'intéresser à l'entreprise dans laquelle ils travaillent,
- Les autres tiers pour des raisons plus variées. Les comptes annuels sont d'ailleurs rendus publics puisqu'ils sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce où tout le monde peut les consulter.

Diapo 16

La comptabilité générale, appelée également comptabilité financière

C'est un outil de gestion obligatoire et utilisé par tous les partenaires de l'entreprise

Elle enregistre toutes les opérations, on parlera de flux, de façon chronologique et les synthétise en fin d'année dans des états financiers obligatoires appelés comptes annuels

Si la finalité de la comptabilité est l'établissement des documents de synthèse, son deuxième rôle est un moyen de preuve dans les litiges. Il faut conserver les pièces et les documents pendant 10 ans.

La comptabilité de gestion est appelée également comptabilité analytique.

C'est un outil interne de pilotage de l'entreprise, donc non obligatoire, utilisé par un contrôleur de gestion qui analyse les différents coûts de production des produits ou services vendus par l'entreprise et donc leur rentabilité

Elle s'assure de la performance des différents services et ateliers de l'entreprise et elle permet l'établissement de budgets pour le futur : les éléments de cette comptabilité ne sont pas diffusés à l'extérieur de l'entreprise, ils ne sont utilisés qu'à des fins de décisions de gestion.

Références

Comment citer ce cours ?

Les grandes fonctions de l'entreprise – Comptabilité, Véronique Pérès, AUNEGe (<http://auneg.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un